



MAIRIE DE DOUZILLAC

Information Municipale

Tous les membres du nouveau conseil municipal vous remercient d'avoir apporté la majorité des votes dès le premier tour sur leur liste «Douzillac Source Commune - Pour une ruralité active, solidaire et responsable». Le 30 Mars, le maire et les adjoints ont été élus. Le premier conseil municipal s'est déroulé le vendredi 4 avril.

Vous retrouverez dans cette communication les principales décisions prises au cours de cette dernière réunion, à savoir la création des commissions communales et les nominations aux commissions et syndicats extérieurs. Sont également indiqués les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie et les dates de distribution des sacs poubelles.

Nous souhaitons également favoriser la communication directe entre élus et citoyens en vous fournissant les coordonnées du maire et des adjoints. Vous pouvez les contacter en situation d'urgence ou pour le traitement d'un dossier concernant les responsabilités et compétences de l' élu en question (voir commissions des pages suivantes).

L'équipe municipale de Douzillac

Coordonnées téléphoniques :

- Dominique MAZIERE, Maire : 06 67 52 21 24 / 05 53 81 32 19
- Jean-Michel RAYNAUD, 1er adjoint : 05 53 82 43 82 / 06 70 89 10 34
- Anne-Lise RAIGNIER, 2ème adjointe : 05 53 80 64 29 / 06 23 76 97 00
- Francis CHARRIER, 3ème adjoint : 06 20 57 34 87
- Jean-Pierre LAMOTHE, 4ème adjoint : 05 53 80 02 61

Les coordonnées électroniques (e-mails) de l'ensemble des élus seront également disponibles sur la page « Ma Mairie » du site Douzillac Mon Village.



Photo suivant l'élection du maire et des adjoints, dimanche 30 mars 2014

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales sont les instances au sein desquelles sont traitées et discutées les principaux dossiers de la municipalité. Chaque commission est présidée par un adjoint et composée de plusieurs conseillers. Elles peuvent également intégrer et faire participer les citoyens et acteurs locaux dans la prise de décision, tout en sachant que le conseil municipal reste l'organe décideur.

Notre volonté est d'ouvrir certaines de ces commissions à l'ensemble de la population, afin de valoriser l'intelligence collective et l'ouverture sur les compétences de chacun. C'est plus particulièrement le cas de la commission « Environnement » qui verra une organisation complètement ouverte aux citoyens, afin de constituer des projets de groupe, et éventuellement reproduire cette expérience avec d'autres commissions par la suite.

Commission « Environnement » :

Président : Jean-Michel RAYNAUD

Membres : Paul MARIUZZO-RAYNAUD, Alain LANDRAUD, Émilie DUSSARRAT, Anne-Lise RAIGNIER, Alexandre MELKEBEKE

Commission « Urbanisme, Petit Patrimoine, Histoire locale et Tourisme » :

Président : Jean-Michel RAYNAUD

Membres : Stéphanie DELLA-MUTA, Alain LANDRAUD, Alexandre BONIS, Alexandre MELKEBECKE

Commission « Jeunesse Sports, Affaires Scolaires et périscolaires, fêtes et cérémonies, Bibliothèque et action culturelle » :

Présidente : Anne-Lise RAIGNIER

Membres : Emilie DUSSARRAT, Sophie FAVARD, Angélique BARBOT, Alexandre MELKEBEKE, Stéphane ESCLAFIT, Francis CHARRIER, Paul MARIUZZO-RAYNAUD, Stéphanie DELLA-MUTA

Commission « Communication » :

Président : Jean-Michel RAYNAUD

Membres : Paul MARIUZZO-RAYNAUD, Jean-Pierre LAMOTHE, Emilie DUSSARRAT, Dominique MAZIERE

Commission « Finances, Administration générale et Personnel » :

Président : Jean-Pierre LAMOTHE

Membres : Paul MARIUZZO-RAYNAUD, Dominique MAZIERE, Alain LANDRAUD, Emilie DUSSARRAT

Commission « Conseil d'écoles » :

Présidente : Anne-Lise RAIGNIER

Membres : Sophie FAVARD, Angélique BARBOT, Alexandre MELKEBEKE

Commission « Ordures ménagères, Bâtiments, Voirie » :

Président : Francis CHARRIER

Membres : Stéphane ESCLAFIT, Gil POUMEAU, Stéphanie DELLA-MUTA, Alain LANDRAUD, Alexandre BONIS, Dominique MAZIERE

Commission « Affaires sociales et seniors » :

Président : Jean-Michel RAYNAUD

Membres : Sophie FAVARD, Angélique BARBOT, Paul MARIUZZO-RAYNAUD

Commission « Assainissement collectif » :

Présidents : Dominique MAZIERE et Francis CHARRIER

Membres : Alexandre BONIS, Gil POUMEAU, Alain LANDRAUD, Stéphanie DELLA-MUTA, Stéphane ESCLAFIT

Commission d'Appel d'Offres :

Président : Dominique MAZIERE

Titulaires : Jean-Pierre LAMOTHE, Francis Charrier, Alain LANDRAUD

Suppléants : Sophie FAVARD, Jean-Michel RAYNAUD, Stéphanie DELLA-MUTA

COMMISSIONS ET SYNDICATS EXTÉRIEURS

Les communes ne disposant pas toujours des moyens techniques et de compétences légales pour agir sur le territoire, elles sont tout de même représentées au sein de nombreuses commissions intercommunales et autres syndicats regroupant plusieurs communes sur un domaine particulier (berges de l'Isle, Double...). Elles sont souvent à la tête de services techniques spécialisés qui interviennent sur le domaine public. Ces organismes se réunissent plusieurs fois dans l'année afin de traiter des affaires courantes et organiser les prochaines actions.

Au sein de la Communauté de Communes de l'Isle, du Vern et du Salembre

Conseil Communautaire :

Dominique MAZIERE
Jean-Michel RAYNAUD (Vice-Président
de la CCIVS)

CIAS : Conseil Intercommunal d'Action Sociale

Titulaire : Emilie DUSSARRAT
Suppléant : Angélique BARBOT

CLECT : Commission locale d'évaluation des charges transférées

Jean-Pierre LAMOTHE
Paul MARIUZZO-RAYNAUD

Office du Tourisme :

Titulaire : Jean-Michel RAYNAUD

Hors-CCIVS

SIAEP : Syndicat de l'Eau (Neuvic, St-Léon, St-Germain et Douzillac)

Titulaire : Francis CHARRIER **Suppléant :** Jean-Michel RAYNAUD
Titulaire : Alain LANDRAUD **Suppléant :** Dominique MAZIERE

SDE : Syndicat d'électrification

Titulaire : Dominique MAZIERE **Suppléant :** Stéphane ESCLAFIT
Titulaire : Francis CHARRIER **Suppléant :** Alain LANDRAUD

SMCTOM : Syndicat des ordures ménagères (basé à Ribérac – rejoindra la CCIVS en 2015)

Titulaire : Francis CHARRIER **Suppléant :** Stéphanie DELLA-MUTA
Titulaire : Jean-Michel RAYNAUD **Suppléant :** Sophie FAVARD

Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle :

Titulaire : Stéphanie DELLA-MUTA
Suppléante : Émilie DUSSARRAT

CNAS : Agents territoriaux

Collège des élus : Jean-Pierre LAMOTHE
Collège des Agents : Maryvonne PENNY

DFCI : Chemins de forêts (communes de la Double)

Titulaire : Francis CHARRIER
Suppléant : Stéphanie DELLA-MUTA

SIVOS : Transport scolaire

Titulaire : Anne-Lise RAIGNIER
Suppléant : Angélique BARBOT

Vous pourrez trouver davantage d'informations sur les commissions communales et les syndicats extérieurs sur la page correspondante du site Douzillac Mon Village.

AFFAIRES DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Afin de coller aux horaires des services publics locaux et faciliter la vie du citoyen, le Conseil municipal a décidé de modifier les horaires d'ouverture de la mairie au public. La mairie sera désormais ouverte :

- **Ouvert le lundi, mardi, jeudi, et samedi matin de 9h à 12h**
- **Ouvert le vendredi matin de 9h à 12h et l'après-midi de 16h à 17h30**

Ces horaires sont applicables à partir de la semaine du 28 avril. Le standard téléphonique de la mairie sera désormais ouvert toute la journée, sur les horaires de travail des secrétaires de mairie (8h30 —12h et 13h30 - 17h30). Vous pouvez joindre la mairie au 05 53 80 87 35.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles - recyclables et non recyclables - sera assurée par les conseillers municipaux et aura lieu à la salle du conseil municipal la semaine du 21 avril. Les horaires et conseillers distributeurs sont les suivants :

MARDI 22 avril de 9h à 12h	Alain LANDRAUD – Francis CHARRIER – Angélique BARBOT
MERCREDI 23 avril de 15h à 18h	Sophie FAVARD – Anne-Lise RAIGNIER – Émilie DUSSARRAT
VENDREDI 25 avril de 15h à 18h	Alexandre MELKEBEKE - Dominique MAZIERE – Angélique BARBOT
SAMEDI 26 avril de 9h à 12h	Gil POUMEAU – Alexandre BONIS – Stéphane ESCLAFIT

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Avec les beaux jours, les jardiniers réalisent les travaux d'entretien, et utilisent parfois du matériel bruyant. Afin de ne pas nuire aux relations de bon voisinage, la municipalité rappelle la réglementation : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 à 12 heures et de 15 heures à 19 heures, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

VIE CITOYENNE ET TRANSPARENCE

L'ensemble des documents émanant de la municipalité - convocations et compte-rendu de conseil, calendriers des réunions, infolettre... - seront désormais systématiquement disponibles dans la section « Ma Mairie » du site internet Douzillac Mon Village.

Il suffit de vous rendre à l'adresse internet suivante : <http://www.douzillacmonvillage.fr/ma-mairie/>

ETAT CIVIL ET PROFESSIONNEL

Dans son travail de recensement démographique civil (naissance, décès, nouveaux venus) et professionnel (création d'entreprise), la mairie souhaite faire part du récent décès d'Hervé ROBERT, résidant de Petit Boissonnie. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

Nous souhaitons également signaler la création d'entreprise de Sylvain Trimoulet (entretien d'espace vert), résidant à Bois Carré. Plus de renseignements au 06 33 75 07 06 ou 05 53 81 37 29.